ACTION SOCIALE

Agrément en vue d'adoption : instruire, évaluer et motiver la décision

L'évaluation en vue d'un agrément d'adoption place le professionnel dans une position inconfortable. Il doit apprécier la capacité d'un candidat à accueillir un enfant né ailleurs et porteur d'une histoire souvent difficile, sans glisser vers le jugement moral ni vers la complaisance. Les écrits sont lus par le candidat et peuvent être contestés. Les attentes exprimées correspondent rarement au profil des enfants en attente d'une famille. Ce format court travaille la méthode d'évaluation et la rédaction des rapports. Il aide à formuler des conclusions motivées et à tenir la position institutionnelle lorsque l'avis est défavorable ou assorti de réserves.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 540 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Travailleurs sociaux et psychologues intervenant dans l'évaluation des candidats à l'adoption ainsi que responsables de service adoption et cadres de l'aide sociale à l'enfance.

PRÉREQUIS
Exercer une fonction d'évaluation ou d'encadrement dans le champ de l'adoption ou de la protection de l'enfance.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer la finalité de l'agrément au regard de l'intérêt de l'enfant
- Conduire les entretiens d'évaluation sociale et psychologique auprès des candidats
- Analyser le projet d'adoption exprimé au regard de la réalité des enfants adoptables
- Rédiger un rapport d'évaluation argumenté et communicable au candidat
- Formuler et soutenir une conclusion défavorable ou assortie de réserves

03 Programme détaillé

M1 La finalité de l'agrément

- Évaluer pour l'enfant et non pour le candidat
- Place de l'agrément dans le parcours d'adoption
- Réalité des profils d'enfants en attente d'une famille
- Ce que l'évaluation cherche à apprécier et ce qu'elle n'a pas à juger
- Posture de l'évaluateur et distance professionnelle nécessaire
- À retenir : L'agrément apprécie une capacité d'accueil et ne récompense pas un désir d'enfant.

M2 Conduire l'évaluation

- Des entretiens qui produisent de la matière
- Construction du fil des entretiens sociaux et psychologiques
- Exploration de l'histoire personnelle et conjugale des candidats
- Représentations de l'enfant attendu et capacité à accueillir une différence
- Environnement familial ressources mobilisables et fragilités
- Croisement des regards entre professionnels avant la conclusion
- Mise en situation : Deux participants conduisent l'entretien d'un couple dont le projet reste centré sur un enfant sans passé.

M3 Écrire et soutenir la décision

- Un rapport qui se tient devant le candidat
- Structure du rapport et distinction entre faits analyse et conclusion
- Formulation des réserves et de la notice de projet
- Restitution au candidat et accueil de sa réaction
- Suites possibles en cas de contestation de la décision
- Atelier : Chaque participant reformule des conclusions jugées trop allusives pour fonder une décision de refus.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 540 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr